

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE
ASSEMBLEE NATIONALE

Paris, le 5 juin 1996

Jean-Michel BOUCHERON

DISCOURS DE JEAN-MICHEL BOUCHERON
DEPUTE D'ILLE ET VILAINE
RESPONSABLE DEFENSE DU GROUPE SOCIALISTE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la discussion d'une nouvelle loi de programmation militaire. Comme il y a 2 ans, nous discutons la précédente.

A l'époque un Comité d'experts s'était réuni et avait soumis au Gouvernement un texte d'une grande densité, d'une grande qualité aussi, qui garde le nom de Livre Blanc. Ce texte faisant le bilan de la nouvelle situation géostratégique proposait des pistes d'orientation pour l'organisation de la sécurité de la France. Ce texte avait à l'époque réuni un très large consensus : le Président de la République, le gouvernement, la majorité et la plus grande partie de l'opposition.

Il déboucha logiquement sur une loi de programmation militaire que nous avons pour notre part approuvée puisque nous étions d'accord avec l'analyse globale des menaces et des réponses à y apporter. Mon groupe pour sa part avait émis les plus expresses réserves sur les conditions d'application de cette loi qui ne prenait pas en compte une nécessaire planification des réductions de dépenses militaires.

Malgré ces réserves, ce texte avait rencontré notre accord ce qui prouve qu'une opposition peut avoir le courage de voter un texte du gouvernement comme une majorité pourrait avoir le courage de refuser un mauvais texte présenté par le gouvernement qu'elle soutient.

Aujourd'hui, les acteurs ont peu changé. Mêmes experts, gouvernement de même inspiration philosophique, même majorité dans cet hémicycle. Et l'on nous propose une loi de programmation militaire complètement contradictoire avec la précédente.

Comment une même majorité peut-elle s'apprêter à voter deux lois contraires. Que s'est-il passé en 2 ans ? La menace a-t-elle changé ? Non. La situation géopolitique a-t-elle changé ? Non. Nos alliances ont-elles changé ? Non plus.

Qu'est qui a changé? Simplement la faillite de la politique économique et financière du gouvernement. Spirale de récession, blocage de la consommation, cadeaux aux entreprises sans contrepartie, envolée de la dette, perte de confiance du peuple.

Mes chers collègues, le problème est simple. Le gouvernement n'a plus d'argent et le Ministre de la Défense est chargé de vendre au pays et au Parlement une cohérence stratégique qui n'existe pas. Ajouté à cela que le Président de la République a décidé de marquer son passage dans l'histoire par la suppression de la conscription et vous avez tous les ingrédients d'une désorganisation profonde et durable de notre outil de défense.

Plutôt que de dire simplement cet état de choses, on a voulu donner des explications géopolitiques pour vendre ce changement de cap. On a inventé un concept dangereux : une certaine « période de pause stratégique » où pendant 20 ans à coup sûr il ne se passerait rien.

Monsieur le Ministre, il faut absolument abandonner ce discours, ne plus le tenir, ne plus le faire tenir. On ne doit pas insulter l'avenir et surtout l'histoire où se succèdent des périodes calmes, des périodes de relâchement qui ont précédé de grandes tempêtes. L'histoire peut apporter des démentis mortels à ceux qui voudraient un peu trop rapidement la programmer.

Je noterai pour mémoire la brièveté des délais imposés au Parlement. En apparence rien ne vous contraignait à des délais aussi courts. Je vois deux raisons à votre choix de méthode.

Première raison, faire passer à tout prix et à la hussarde l'armée de métier. Je ne vous rappellerai pas mes positions sur ce sujet, je me contenterai de citer le Ministre allemand de la Défense Monsieur RUEHE : « la possibilité de la mobilisation est déterminante pour la sécurité en Europe et pour l'Alliance Atlantique. Une armée de conscription est mieux éduquée, plus jeune, plus active, plus intelligente qu'une armée de métier. Il n'y a aucune incompatibilité entre la conscription et la nécessité de professionnalisation des armées modernes. »

Tout est dit.

La professionnalisation de l'Armée de l'Air et de la Marine était déjà faite, il suffisait de professionnaliser l'Armée de Terre.

J'étais d'accord avec le Charles Millon de janvier, un peu moins avec celui de mars, plus du tout avec celui de juin.

Pour clore sur ce sujet, je dirai que le reproche essentiel que je fais porter à cette décision qui a des conséquences sur notre loi de programmation militaire, c'est l'irréversibilité. Le « rendez-vous citoyen » n'a rien à voir avec la conscription, tout le monde ne le dit pas, mais chacun le sait. Cette décision sera irréversible quelles que soient les majorités politiques.

Si en 1998 les français, dans leur sagesse, décidaient l'alternance parlementaire, le Président Chirac serait toujours Président et Chef des Armées. Institutionnellement, politiquement, techniquement, un nouveau gouvernement ne pourrait revenir sur cette décision.

La meilleure illustration de ce fait est de constater qu'Edouard Balladur, Premier Ministre, soutenu par une énorme majorité, partisan des essais

nucléaires, n'a pu reprendre ceux-ci parce qu'il se heurtait au veto de François Mitterrand, Président de la République, Chef des Armées.

De la même façon et pour les mêmes raisons, il nous serait alors impossible de revenir sur la décision de création d'une armée de métier que le Président impose aujourd'hui à sa majorité parlementaire.

Il existe une deuxième raison à la brièveté des délais imposés au débat parlementaire.

Le gouvernement a planifié un certain nombre de décisions désagréables pour la période estivale. A la DCN, l'Aérospatiale, Eurocopter, Thomson, SNECMA, les plans sociaux vont s'enchaîner en un rythme infernal sans compter les fermetures de bases dont l'annonce est prévue au mois d'août.

A ces décisions, il faudra une cause unique, évidemment la loi de programmation militaire. Il faudra un responsable, évidemment, le Parlement ou plus exactement sa majorité, car le groupe socialiste s'opposera à cette casse.

Le vote de cette loi donnera le signal de départ d'une valse de suppressions d'emplois sans précédent. Vous en avez annoncé Monsieur le Ministre, 10 000 par an pendant 6 ans. L'été et l'automne vont être durs pour les travailleurs de la défense. Mes chers collègues, la responsabilité de cette situation vous sera bien sûr attribuée.

Il n'y a pas d'autoritarisme du Président de la République. L'autorité de celui-ci est à la mesure de la docilité de sa majorité qui avalerait son chapeau à chaque projet présenté. Monsieur DARRASON a appelé de ses vœux à un acte de révolte du Parlement. Non. Il suffirait que celui-ci fasse son travail.

Ce n'est pas le Parlement qui perd son pouvoir dans les institutions de la Vème République, ce sont les majorités qui dans leur discipline excessive vis-à-vis du pouvoir perdent leur âme avant de perdre la confiance des français.

Le résultat concret de ces décisions est la réduction du tiers des régiments et du tiers des emplois industriels dans la défense. 6 à 7 ans de profonds désordres dans la défense française sont à prévoir ou plutôt ils sont inévitables.

Enfin le Parlement est saisi, discutons donc au fond et aujourd'hui de cette loi de programmation militaire, puisque cette date de débat convient au plan de communication du Gouvernement.

La première faiblesse de cette loi de programmation militaire tient évidemment au grand nombre de ses contradictions internes. Le caractère irréal de l'argument stratégique en est évidemment la cause et explique une série d'incohérences que je qualifierais de calamiteuses.

La première incohérence porte sur l'objectif affiché de projection.

Ce concept est déjà discutable au fond. Un système uniquement basé sur une projection de forces lointaine s'intégrera inévitablement dans le cadre d'une action multinationale, technologiquement et politiquement contrôlée par l'Amérique. Pour un conflit à moyenne intensité, nous interviendrons si l'Amérique le souhaite, nous ne pourrons intervenir si elle s'y refuse.

Pour les conflits à faible intensité, la question de la démocratie se pose. Actuellement, un corps expéditionnaire entièrement professionnalisé

intervient en Centrafrique, dans un premier temps pour la sécurité de nos ressortissants, ce qui est très bien, et dans un deuxième temps, pour régler les problèmes de politique intérieure de ce pays théoriquement indépendant. Y a-t-il eu un débat en France? Non. La nature de cette intervention était-elle justifiée? Peut-être, peut-être pas. En tout cas elle a eu lieu dans l'indifférence générale. Ceci laisse présager de l'immense déficit démocratique dont souffrira l'utilisation de la future armée de métier.

Mais restons dans votre logique. La projection de forces est l'objectif et la loi de programmation militaire, le moyen.

Projection mais pas de groupes aéronavals.

Projection mais pas d'hélicoptères de combat ou de transport.

Projection mais pas d'avions de transport stratégiques.

Projection mais pas de véhicules blindés modulaires.

Projection mais pas d'avions de combat.

Projection mais aucun matériel majeur qui puisse projeter une force.

Votre armée de projection reste à quai et au bord des pistes désertes, la projection est en panne.

Incohérence dans les objectifs industriels. On demande à la Direction Générale de l'Armement d'augmenter de 30% ses gains de productivité et on réduit les séries dans tous les domaines : comment la SNECMA augmentera-t-elle la productivité de fabrication de moteur M88 qu'on ne lui commande pas ?

Ces 30% de gains de productivité sont impossibles industriellement. Ils cachent seulement des abandons de spécification, pourquoi ne pas le dire clairement.

D'autre part, on parle des reconversions des industries de l'armement, c'est évidemment la solution de l'avenir. Pour cela, deux conditions sont nécessaires : il faut leur donner du temps et de l'argent. Dans cette loi vous ne leur donnez ni l'un ni l'autre.

On demande également à la DGA des réductions drastiques, des délais de réalisation, mais on étale les commandes.

20 ans entre le premier vol du Rafale et les premières dotations dans l'Armée de l'air, le jeune pilote qui a rêvé lors des premières démonstrations du Rafale, sera depuis longtemps à la retraite quand les premiers seront livrés à nos forces.

Immense gâchis, nos clients eux n'attendent pas 20 ans.

Incohérence dans la gestion des intelligences. On veut faire appel aux technologies et aux personnels civils et dans le même temps on supprime quelques

5 000 scientifiques du contingent : 2 500 à la DGA, 2 500 dans les laboratoires de recherche des petites et moyennes entreprises.

Voilà nos laboratoires privés d'un seul coup de 5 000 jeunes chercheurs fraîchement sortis de l'Université. C'est le moment choisi par le Gouvernement pour diminuer les dépenses de recherche et de développement.

L'absence de commandes est en train de transformer notre armée en une armée de prototypes, mais l'avance technologique de ceux-ci ne sera même plus assurée.

Incohérence dans le discours de planification.

Comment parler de planification et imposer 30% de baisse de chiffre d'affaires à nos entreprises en quelques mois sans la moindre programmation industrielle. Comment parler de planification et restructurations puisque les sommes allouées représentent notoirement le quart ou le cinquième de ce qui sera nécessaire pendant la période.

Incohérence enfin dans les choix de dépenses.

Quand le Président de la République a décidé la reprise des essais nucléaires, on nous a expliqué qu'ils étaient nécessaires à la crédibilité de notre dissuasion et que maintenant celle-ci serait performante pour les 40 ans qui viennent.

Pourquoi alors le chapitre nucléaire appelle-t-il encore 20% de nos crédits qui font cruellement défaut par ailleurs. Le curieux programme M51 qui n'est certainement pas prioritaire coûtera près de 15 milliards. Le programme PALEN nécessitera également 15 milliards, sa localisation dans la banlieue de Bordeaux ne suffit pas à me convaincre de son utilité et surtout pas de son urgence.

Le nucléaire n'est plus la priorité, il aurait fallu concrétiser cette évidence. Je sais que ces choix vous sont imposés par une autorité supérieure, ils n'en sont pas moins contestables.

Incohérence politique.

On parle de dialogue prioritaire avec nos partenaires européens.

Mais on leur jette à la face les essais nucléaires, l'armée de métier, l'abandon des programmes MEADS et ATF, nos reports de production des hélicoptères TIGRE et NH90.

Il existe c'est évident une crise de confiance franco-allemande.

Comment pourrait-il en être autrement. Attention à la crédibilité de notre signature.

Où trouverez-vous forces et encadrement à attribuer à l'Eurocorps, à l'Eurofor, à l'Euromarfor, à l'OTAN ?

Incohérence dans la gestion des ressources humaines.

Comment centrer un discours pour l'emploi et imposer des mesures qui par leur seule brutalité entraîneront 60 000 suppressions d'emplois.

Cet ensemble d'incohérences politiques donne la fâcheuse impression d'un gouvernement qui va dans tous les sens à la fois.

En fait, tout cela est clair, les décisions présidentielles un peu rapides et contradictoires tombent drues. Le gouvernement court derrière pour tenter de les appliquer, mais s'épuise, il remet le tout à une majorité parlementaire consternée chargée de tenter d'expliquer aux populations l' inexplicable.

La majorité à reçu l'ordre d'assumer, ne craignez rien Monsieur le Ministre, les majorités assument toujours, même quand elles savent au fond d'elles-mêmes qu'elles courent à leur perte.

C'est ce que j'appelle le syndrome de la Salle Colbert, vous avez compris que c'est un syndrome suicidaire.

Les improvisations financières sont à la hauteur, si je puis dire, des incohérences que je viens de décrire.

Bien que nous n'ayons disposé que de 15 jours pour étudier près de 1 100 milliards de francs de dépenses, nous avons quand même étudié de près le montage financier.

Lors d'une réunion de la Commission de la Défense, vous nous avez dit que les 185 milliards de francs de crédits étaient sanctuarisés. Admettons. Ce serait la première fois dans l'histoire qu'une loi de programmation militaire serait respectée, mais voyez, je suis beau joueur, sans être dupe, admettons cette hypothèse.

Je vous ai alors posé la question de savoir si les 99 milliards de titre III et les 85 milliards du titre V étaient sanctuarisés dans leurs chapitres respectifs.

Votre réponse fut positive.

Monsieur le Ministre, je vous le dis : c'est impossible. Et ceci pour au moins quatre raisons majeures.

La première tient à la professionnalisation.

Toutes les autres armées de métier de pays industrialisés ont entre 60 et 70% de budget de fonctionnement. Nous arriverons évidemment à ces chiffres. Le titre III aura donc tendance à monter autour de 125 milliards de francs, le titre V à descendre autour de 65 milliards de francs.

Aujourd'hui vos commandes industrielles et votre loi de programmation sont basées sur une diminution de 20%, soit 85 milliards. En fait, structurellement, ce chiffre tendra vers 65 milliards soit plus de 30% de réduction des commandes.

Deuxième raison : le raisonnement que je viens de décrire est vrai en vitesse de croisière. Il ne tient pas compte de la période de transition où les besoins en dépenses du titre III seront encore plus importants.

80 auditions de la mission d'information sur le service national nous ont prouvé que la disparition de la conscription entraînerait des coûts intermédiaires exorbitants dans tous les domaines.

Vos 2,5 milliards de francs par an de provisions sont au-delà du dérisoire. Ces dépenses sont totalement sous-estimées et sont ponctionnées sur l'actuel titre III, avec quelles économies ? Mystère.

Vous allez avoir à gérer le double système pendant 4 à 6 ans. Ces dépenses sont totalement sous-estimées.

Les 25 000 appelés de la Gendarmerie et de la Police vont devoir être remplacés immédiatement, comme ceux du service de santé, comme beaucoup de scientifiques du contingent, comme les mécaniciens, informaticiens, sans compter les postes des 47 000 engagés et 27 000 volontaires prévus.

J'ajoute que les 5,3 milliards prévus pour le dégagement des cadres sont aussi extraits d'un titre III où nous ne voyons apparaître aucune économie nouvelle.

Ces provisions seront insuffisantes car le projet de réaffectation dans d'autres administrations civiles reste fort aléatoire, les Ministres belge et britannique ont dit leur échec total dans ce domaine.

En conséquence, ou les financements explosent, ou le désordre sera extrême. Je pense Monsieur le Ministre que ce sera les deux.

Troisième raison : vos provisions pour les restructurations sont évidemment dérisoires. Elles seront pour 4 milliards de francs entièrement englouties par la DCN. Le FRED porté à 2 milliards est très en deçà de ce qu'attendent les collectivités locales.

Nous n'avons, vous n'avez, aucun engagement du gouvernement que les fonds nécessaires viendront du budget de l'Etat. A vrai dire, personne n'y croit. Comme ces fonds devront être de toute façon débloqués, ils proviendront évidemment du titre V, ce qui représentera autant de commandes en moins, autant de chômeurs en plus.

Quatrième raison : une armée conçue pour la projection verra évidemment ses coûts de financement d'OPEX croître.

Vos engagements sur ce point sont clairs, mais comment pourriez-vous les tenir plus que vos 4 ou 5 prédécesseurs qui avaient pris les mêmes engagements et avec autant de solennité ?

Le budget de la défense et son titre V en particulier sera évidemment ponctionné.

Comme nous le voyons cette loi de programmation militaire ne sera pas applicable financièrement en l'état. L'accumulation de réformes non planifiées va entraîner des dérapages financiers énormes et beaucoup de drames sociaux.

Il faut dire que depuis 2 ans tous les artifices comptables ont été utilisés pour dénaturer les décisions du Parlement. Je pourrais dire que seul le vocabulaire comptable s'est enrichi. En effet :

- les reports ne doivent pas être confondus avec les retards ;
 - les transferts avec les recherches duales ;
 - les suspensions de crédits avec les suppressions ;
 - les annulations avec les gels ;
 - les glissements avec les lissages ;
 - les veilles technologiques avec les baisses de spécification ;
 - les abandons de crédits avec les financements d'OPEX ;
 - les dotations compensatrices avec les recapitalisations ;
 - les fonds de concours théoriques avec les ressources anticipées ;
- Les dernières formules à la mode s'appellent :
- « réserves de productivité »
 - « mises en sommeil »
 - « compensations polynésiennes »

Je ne voudrais pas être accusé de sectarisme, je ne vous dirais donc pas *Ouvrez les guillemets* « le Ministère de la Défense a dû se résigner à entrer dans la période la plus catastrophique jamais connue de la gestion de ses crédits d'équipement » *fermez les guillemets*. Je n'aurais jamais osé prononcer un pareil réquisitoire mais j'admets que le jugement du Président BOYON ne manque pas de pertinence.

Pour rester en bonne compagnie, je voudrais saluer une autre pertinence, ou impertinence si vous préférez, celle du rapport de notre collègue DARRASON.

Il montre avec beaucoup de justesse le miroir aux alouettes du projet de planification. Le Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air l'a déjà confirmé : la période postérieure à 2002 est ingérable. Vous ne pourrez financer ni la production du Rafale, ni celui de l'ATF. Je ne parle même pas du deuxième porte-avions, du VBM, des SNA-NG.

Ma question pourrait être posée dans les mêmes termes pour le Tigre et le NH90.

Chacun sait que construire 270 Rafale après 2002 coûterait 10 milliards de francs par an : équation financière impossible.

Je viens de citer les 7 programmes majeurs essentiels de notre dispositif de défense. J'espère que me sera épargné le discours : « si d'ici là la croissance revient, etc... »

Nous avons déjà donné dans le registre « lettre au Père-Noël ».

Il faut que nos Etats-Majors, nos industriels, nos ouvriers de la défense, le Parlement, sachent à quoi s'en tenir avec précision. Il en va de notre dispositif de défense. Il est temps après avoir démenti ce qu'un Chef d'Etat-Major n'a pas dit tout haut, de démentir ce que beaucoup pensent tout bas.

Il doit être clair que nous faisons nôtre le principe d'une baisse du budget de la défense. Elle doit être tendancielle et maîtrisée et non brutale et aléatoire.

30% de baisse des chiffres d'affaires en 18 mois c'est ce que les américains ont planifié sur 10 ans. Sachant qu'ils ont maintenu en dollars constants le niveau de leur budget de recherche et de développement qui est évidemment un gage d'avenir.

Dans cette situation, les conséquences industrielles sont clairement d'une exceptionnelle gravité.

Ecroulement des chiffres d'affaires, peu récupérables à l'exportation à l'heure où l'Amérique nous déclare une véritable guerre industrielle.

Raréfaction des crédits de recherche et développement gages d'avenir.

Planification des reconversions et des diversifications inexistantes.

Mais les critères de restructurations m'inquiètent encore plus : ce sont les logiques comptables qui prennent le pas partout sur les logiques industrielles.

Le rachat de Thomson par Alcatel plutôt que Matra, l'éternelle fusion Dassault - Aérospatiale, la vente des actifs du GIAT, sont autant d'opérations qui procurent des économies à l'Etat, sans qu'apparaisse la moindre stratégie industrielle.

Nous souhaitons dans ce domaine une politique cohérente et offensive sur le plan économique. Les situations d'Eurocopter, de la SNECMA, d'INDRET relèvent de l'urgence absolue.

Monsieur le Ministre, ces entreprises ne sont pas malades, ce ne sont pas des canards boiteux, ce sont les fleurons industriels de la France. Elles ne souffrent pas d'une insuffisance de commandes, elles n'en ont plus.

L'Etat doit prendre ses responsabilités, sachant que les commandes coûtent souvent moins cher qu'une recapitalisation et permettent un redémarrage de nos exportations.

Les USA connaissent ces faiblesses et ont déjà ciblé ces marchés avec la pugnacité commerciale qu'on leur connaît.

La vente de Thomson pose un problème particulier car cette entreprise pouvait prétendre à des regroupements dont elle pourrait être le leader. Comment envisagez-vous la remontée en puissance en cas de besoins ? Comment l'Etat gardera-t-il le minimum de contrôle nécessaire sur ces industries stratégiques ?

On comprend votre discours concernant l'ATF. Mais comment pensez-vous que DASA et Aérospatiale toutes deux déficitaires pourraient financer les énormes coûts de recherche et développement que nécessite cet avion.

La lassitude de nos partenaires risque de les mener vers des solutions beaucoup plus simples qui s'appellent C130J ou C17 qui mettraient historiquement l'Amérique dans une situation de monopole définitif dans le domaine du transport militaire stratégique.

Votre loi de programmation militaire en particulier et votre politique de défense en général présentent une dangereuse logique stratégique. Les hasards du calendrier nous font rejoindre ici l'actualité immédiate. J'espère que l'idée de construction d'une défense européenne autonome rencontre dans cet hémicycle une quasi unanimité.

Pour réussir cette construction deux stratégies équilibrées doivent être menées. Le renforcement des moyens autonomes comme l'Eurocorps sur la base d'une logique franco-allemande forte, d'une part.

Et d'autre part, l'ouverture d'un débat à l'intérieur de l'OTAN sur la création d'un pilier européen dans cette organisation capable de fonctionner en toute liberté politique. Les récentes discussions de Berlin pourraient être prometteuses puisque pour la première fois l'Amérique consent à rentrer dans les discussions concrètes de ce pilier européen. Nous ne devons pas nous laisser enfermer dans le choix « liberté sans moyens ou moyens sans liberté ».

Encore faudrait-il que la France aborde ces discussions en position de force. Etre en position de force consiste à cumuler deux conditions : la première c'est l'union et la bonne entente des pays les plus favorables à la défense européenne : la France l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne.

La deuxième condition est que la logique de nos politiques de défense n'aboutisse pas à une soumission au dispositif politique, militaire et industriel de l'Amérique.

Politique, la priorité mise à la projection de préférence à la défense de la maison Europe nous place logiquement en situation de supplétif de la politique étrangère américaine.

Militaire, l'organisation de nos forces et les faiblesses que l'on vient de décrire nous mettra quasiment en toutes circonstances en situation de

demander l'aide américaine, que ce soit en matière de communications, de renseignement, de transports stratégiques ou de frappes.

Industriel, l'absence de choix dans les grands programmes et la priorité au nucléaire vous oblige en fait à arrêter presque toutes les productions majeures, à affaiblir les recherches et donc à terme, à aboutir à des choix d'achats sur étagères qui seront presque à chaque fois des achats de matériels américains.

C'est la critique principale que je fais à votre loi de programmation militaire et à votre politique de défense en général. Vous ne vous donnez pas les moyens d'un discours d'indépendance européenne de défense. Vous abordez des négociations internationales fondamentales pour l'avenir dans une position de faiblesse. Rapidement, les Etats-Unis qui sont nos amis et nos alliés, feront payer à la France et à l'Europe cette erreur politique.

Pour rectifier cette stratégie il y a peu de temps disponible. En décembre, va se poser le problème du maintien de la paix en Bosnie. Je fais partie de ceux qui pensent que l'Europe n'a pas le droit d'abandonner ses responsabilités dans les Balkans. La braise couve, au départ de nos forces, le feu reprendrait immédiatement.

Si l'Amérique maintient son souhait de quitter la Bosnie à la fin de l'année, les forces européennes devront rester. Elles n'auront pas besoin des GI mais elles auront besoin d'un certain nombre de moyens techniques de l'OTAN. L'accord de Berlin risque donc de connaître des applications concrètes beaucoup plus rapides que prévu. Il faut nous y préparer politiquement et techniquement.

Je refuse la situation où l'Amérique dirigerait les opérations en Bosnie à partir du Pentagone et télécommanderait l'action et les mouvements des soldats européens.

En conclusion Monsieur le Ministre, la question se pose de savoir s'il existe toujours un consensus en France sur sa défense. S'il s'agit des objectifs affichés : grande ligne stratégique définie dans le Livre Blanc, objectifs prioritaires de défense européenne autonome, diminution planifiée des crédits de défense, ce consensus pourrait exister.

Force est de constater que la loi que nous discutons aujourd'hui s'éloigne très sensiblement des accords stratégiques existants, que la priorité de défense européenne est reléguée au profit d'une logique d'interventions qui flattera quelque de temps les tendances nationalistes avant de sombrer sous hégémonie américaine, que la diminution des crédits de défense n'est ni planifiée ni accompagnée industriellement, ni encadrée socialement et prépare avec ses 75 000 suppressions d'emplois un drame social comme notre pays n'en avait pas encore connu.

L'article 34 de la Constitution dit que « c'est le Parlement qui définit les principes d'organisation de la défense nationale », mes chers collègues, le groupe socialiste s'opposera à cette loi, l'heure est venue où chacun doit prendre ses responsabilités.